L'ENVOL

BULLETIN D'INFORMATION
Printemps 2024

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

Histoire de Saint-Martin

À lire en pages 8 à 14

Fiers de notre passé et forts de notre expérience

Mot du président

Jean-Guy Lagacé

Chers collègues retraités

L'hiver tire à sa fin et le printemps est à nos portes.

En décembre dernier, un souper des fêtes a eu lieu chez notre partenaire Wilfrid Pasta Bar. L'activité a connu un franc succès et nous répéterons sûrement en décembre prochain.

Pour les prochains mois, votre association vous propose une variété d'activités. Tout d'abord, en avril nous tiendrons notre sortie annuelle à la cabane à sucre, et ce, dans un nouvel environnement la cabane ***Au milieu des champs***. Notre rendez-vous pique-nique familial et le rassemblement de VR se tiendra au début juin, il sera suivi de notre tournoi de golf. Toutes les informations sont incluses dans le présent Envol et prochainement sur nos différentes plateformes (site Internet, cyberbulletin et réseaux sociaux). C'est un rendez-vous!

Rejoignez notre équipe!

Vous êtes passionnés et vous souhaitez vous investir ?

Devenez membre du conseil d'administration de votre association. Nous recherchons des personnes motivées et dynamiques pour nous aider. Être membre du CA est une occasion unique de rencontrer de nouvelles personnes ou d'anciens collèges; vous sentir utile et faire partie d'une équipe; d'apporter de nouvelles idées et/ou d'organiser des activités.

Vous avez quelques heures par mois à nous consacrer, nous avons besoin de vous!

N'hésitez pas à nous contacter par courriel au info@aervl.com

Rejoignez-nous et faites la différence !

Bonne lecture…

Pour nous rejoindre : info@aervl.com ou (450) 661-3394.

Votre adresse courriel, comme tous les renseignements personnels qui vous concernent, est conservée de façon sécuritaire. Votre adresse courriel sera utilisée exclusivement par l'AERVL, afin de communiquer avec vous. Rappel : vous pouvez vous désabonner en tout temps.

P.S. Nous vous demandons de nous informer de tout changement d'adresse le plus rapidement possible, afin de ne pas briser le lien de contact. Il ne faut pas oublier également d'aviser le Régime des rentes de la Ville de Laval. Le formulaire est disponible sur notre site Internet au aervl.com/ et dans l'Envol.

Vous avez des questions pour nos chroniqueurs, faites-les parvenir par courriel : info@aervl.com ou par courrier : 3235, boul. Saint-Martin Est, Laval, H7E 5G8 ou par téléphone au 450 661-3394. Nous nous ferons un plaisir de transmettre vos questions à nos chroniqueurs.

SESSION
PRINTEMPS
2024
Inscriptions dès le 18 mars
Plus de 255 cours et ateliers
offerts annuellement !
Carrefour socioculturel et sportif pour les 50 ans et plus.
435 boul. Curé-Labelle Sud, Laval, H7V 2S8, QC
Tél. : 450 978 5555 poste 2
www.axion50plus.org

CHRONIQUE

ÉTUDE NOTARIALE DES MOULINS

LE NOTAIRE, votre allié pour bien planifier votre succession

Il est non seulement votre allié, mais l'expert en successions. Par ses conseils, il aide à préciser vos volontés, à déterminer vos objectifs successoraux, à faire fructifier vos biens et à protéger les personnes qui vous sont chères. Lors du règlement d'une succession complexe, il s'assura que les procédures imposées par la loi seront adéquatement exécutées et que les questions juridiques, le cas échéant, seront résolues.

Planifier sa succession en 10 étapes

Rassembler vos documents officiels...

Contrat de mariage ou convention de vie commune (conjoints de fait), jugement de divorce ou de séparation de corps, convention de copropriété, polices d'assurance-vie, déclarations de revenus, relevés de placements (comptes bancaire, REER, CELI, etc.), états financiers de votre entreprise, et convention entre associés ou actionnaires, etc.

Me Stéphanie Olney-Lessard, notaire

Préparer votre bilan patrimonial

Il est, en quelque sorte, un portrait de vos biens et de vos dettes. Il est donc très utile pour déterminer vos objectifs au moment de planifier votre succession, mais aussi pour faciliter le travail de votre liquidateur à votre décès.

Déterminer vos objectifs pour planifier votre succession

Que voulez-vous pour vos proches après votre décès ? En voici quelques exemples : Permettre à vos héritiers de recevoir leur part d'héritage le plus rapidement possible ? Assurer la sécurité financière de votre conjoint, pour une durée plus ou moins longue ? Faire fructifier votre patrimoine jusqu'à ce que vos enfants atteignent la majorité ? Éliminer certains frais liés à la liquidation de votre succession qui réduiraient votre patrimoine ? Réduire les impacts fiscaux pour que vos héritiers reçoivent le plus d'argent possible ? Transférer le contrôle de votre entreprise à vos enfants ?

Rédiger votre testament

Le testament est le document essentiel pour faire connaître vos volontés. Lorsqu'il est notarié, vous vous assurez qu'il sera bien rédigé sans ambiguïté et qu'il ne sera jamais perdu.

Adopter des stratégies pour réduire l'impôt à votre décès

Il est aussi important de vous assurer que votre succession aura suffisamment de liquidités pour couvrir l'impôt, vos dettes, de même que les autres frais reliés à votre décès.

Souscrire une assurance-vie

Au moment du décès, le montant versé par la compagnie d'assurance n'est pas imposable.

Me Jonathan Hudon, notaire

De plus, si vous nommez une ou plusieurs personnes spécifiques comme bénéficiaire du montant d'assurance, le chèque leur sera remis directement, sur preuve de votre décès, et ce sans égard aux biens et aux dettes de votre succession. L'assurance peut donc être distincte de votre succession.

Préparer un mandat de protection
Planifier son décès, c'est bien, mais c'est encore mieux si vous planifiez vos derniers moments de vie. Le mandat de protection (en cas d'inaptitude) contient vos directives pour s'occuper de vous et de vos finances au cas où vous deviendriez inapte.

Rédiger des directives médicales anticipées
Les « directives médicales anticipées » vous permettent de dire à l'avance que vous acceptez ou que vous refusez certains soins de santé.

Exprimer vos volontés quant à vos funérailles
Il est toujours utile d'exprimer verbalement ou par écrit vos volontés en ce qui concerne vos funérailles ainsi que la façon dont vous souhaitez être inhumé (enterrement ou incinération). Il est aussi possible de définir vos préarrangements funéraires en faisant appel à une entreprise de services funéraires.

Penser au don d'organes et de tissus
Votre notaire peut insérer une clause à cet effet dans votre testament ou votre mandat de protection.

N'hésitez pas à contacter : (579) 979-8727
info@notairedesmoulins.com
www.notairesdesmoulins.com

ÉTUDE NOTARIALE
des moulins

Arrivées - Départs

Bienvenue

Josée Coutu, employée de bureau
Francis Desjardins, col bleu
Guy Dulong, col bleu
Frédérick Fenchel, employé de bureau
Sophie Guilbeault, Alliance
Robert Oimet, cadre
Benoît Pérusse, Alliance
Myriam Pesant, employée de bureau
Jean Savoie, Alliance
Lise Trudeau, cadre

Décès

Raymond Bourguignon, employé de bureau
Joseph-Alexandre Despatis, Alliance
Freddy Di Tommaso, policier
Ginette Lacroix, cadre
Jean-Guy Locas, cadre
Claude St-Pierre, policier

L'ENVOL
Publié par l'Association des employés retraités de la Ville de Laval
Téléphone : (450) 661-3394
3235, boul. Saint-Martin Est, Laval, QC H7E 5G8
Courriel : info@aervl.com

http://www.aervl.com

Place aux activités estivales de l'AERVL

Un texte de Michel Dalbec

Rassemblement de VR

La 3e édition du Rassemblement de VR aura lieu les 4, 5 et 6 juin. Tout comme les précédentes éditions, l'activité se tiendra à Hawkesbury en Ontario, un secteur rural juste de l'autre côté de la rivière des Outaouais. Déjà plusieurs membres, propriétaires de toutes les catégories de motorisés (A, B, C) et aussi de roulottes ont montré un intérêt pour participer à l'événement de cette année, pour un séjour de 3 jours et 2 nuits en complète autonomie.

Pour s'y rendre, vous traversez le pont à Grenville et juste après le village en campagne, situé à environ 1h15 du centre-ville de Laval. Propriété d'un membre retraité de notre association qui nous prête le site, cette petite fermette offre un paysage champêtre et relaxant. Pour les personnes qui n'ont pas de VR, mais possèdent une tente et peuvent être autonomes pour 3 jours – une toilette chimique sera sur place – n'ont aucune raison de ne pas se joindre au groupe.

Au programme, retrouvailles d'anciens de la ville, des échanges de joyeuses aventures en VR, d'anecdotes, jeux de fer, volleyball, feu de joie et autre sont possibles.

Il y aura un souper communautaire avec les participants la journée du pique-nique (5 juin). Un minimum de participants est requis pour garantir le déplacement de notre partenaire Wilfrid Pasta Bar. La contribution demandée pour ce souper communautaire est de 40 $, incluant le repas (entrée, plat principal, dessert et café) taxes et pourboire inclus, alors que le rassemblement est gratuit.

Le coût du repas est payable à l'avance (voir les modalités plus bas). En cas d'annulation par l'association, les participants seront remboursés.

Pique-nique familial

Tout comme le rassemblement de VR, le pique-nique familial en est à sa troisième édition et il aura lieu le mercredi 5 juin. Cette journée de rassemblement convivial se tiendra au même endroit que les amateurs de VR sur les terres d'un de nos membres, près de Hawkesbury. Tout le monde pourra participer au pique-nique et aux activités au programme de la journée.
Les pique-niqueurs sont invités pour midi avec leur repas et leur matériel. Pour le soir, tous les participants, les équipages de VR et les pique-niqueurs, sont conviés au souper communautaire préparé et servi par notre traiteur, Wilfrid Pasta. Au cours des deux dernières années, cette activité a connu du succès et attire de plus en plus de participants. Après le repas, si les conditions météo et autres le permettent, un feu de joie ralliera les participants pour clore la soirée.

Il est important, tant pour les pique-niqueurs que les équipages des VR, que tous soient autonomes pour la durée de leur séjour. Toutefois, comme l'année dernière, une toilette chimique sera disponible sur le site.

Inscriptions et modalités de paiement

Les personnes intéressées à participer – au rassemblement de VR, au souper communautaire et au pique-nique familial – sont invitées à communiquer avec le responsable de l'événement, Michel Dalbec, par courriel : info@aervl.com. Les personnes qui auront manifesté leur intérêt recevront une fiche d'inscription, à compléter et à retourner avec votre paiement, avec tous les détails de l'activité. La date limite est le 12 mai 2024.

Par chèque à l'ordre de : Association des employés retraités de la Ville de Laval. Joignez vos coordonnées (nom, courriel, nombre de participants) et le paiement, par courrier à l'adresse suivante : Association des employés retraités de la Ville de Laval, a/s Souper communautaire, 3235 boul. Saint-Martin Est, Laval, QC H7E 5G8.

Ou par virement Interac à : aervl.activites@gmail.com (ici vous aurez un espace pour écrire les informations requises [nom, adresse courriel et le nombre de participants].

PRIX DE PRÉSENCE

CABANE À SUCRE

17 AVRIL 2024 – 10 h 30

Où?

Nouvel endroit!

7000 rang Saint-Vincent
Mirabel, Québec J7N 2T6

Quand?

Le mercredi **17 avril 2024** dès 10 h 30

menu À volonté!

Apportez votre vin ou votre bière

Ketchup aux fruits
Betteraves
Cornichons
Oignons

Cretons maison
Fèves au lard
Bacon
Jambon
Patates rôties
Soupe aux pois
Omelette
Bajoues de porc fumé
Oreilles de crisse
Saucisses dans le sirop
Saucisses de bajoues à l'érable

Tarte au sucre
Pouding chômeur
Gâteau blanc
Œufs dans le sirop
Tire sur la neige
Tarte aux pommes
Crêpes
Mousse à l'érable
Café et thé

Retournez le coupon + le paiement

AVANT LE 7 AVRIL 2024
(les places sont limitées)

COUPON

Responsable : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Membres + conjoint.es : ____ x 35$* = _____ $

Invités : ____ x 40$* = _____ $

8 à 12 ans : ____ x 20$* = _____ $

4 à 7 ans : ____ x 13$* = _____$

** taxes + pourboire inclus* **TOTAL*** = _____ $

PAIEMENT

- Par chèque à l'ordre de :
Association des employés retraités de la Ville de Laval
a/s CABANE À SUCRE
3235 boul. Saint-Martin Est
Laval, QC H7E 5G8

- Par Interac à : **aervl.activites@gmail.com**

RENSEIGNEMENTS : 450.661.3394

AERVL
Association des employés retraités de la Ville de Laval

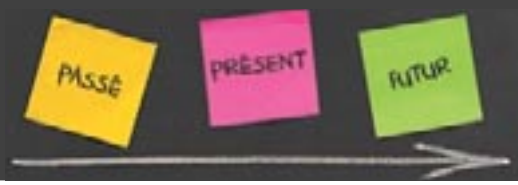

LAVAL

Histoire d'ici

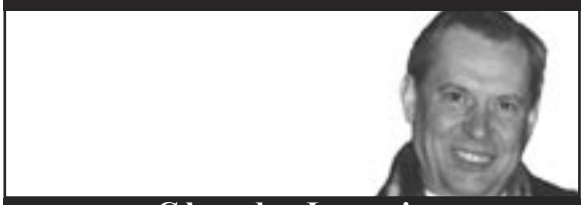

Claude Lavoie

Histoire de Saint-Martin

(Suite)

Introduction

Les informations nécrologiques du dernier Envol m'ont profondément attristé particulièrement celle concernant le décès de René Laforest. Il fut le premier policier lavallois avec qui j'ai patrouillé les rues de Laval. Nous sommes rapidement devenus des complices et chaque journée de travail comportait de nombreux moments de plaisir. Malheureusement, en 1974, René s'est blessé gravement au dos en tombant d'un toît lors de la poursuite de cambrioleurs. Lors de son absence prolongée, j'ai posé ma candidature à la section « Aide à la jeunesse » qui devint plus tard la section « Relations Communautaires ». Lorsque j'ai été promu Inspecteur-chef, responsable de la gendarmerie, je me suis présenté au début de l'horaire de travail de René Laforest, matricule 97, et je l'ai informé que je passais la journée avec lui ; un heureux moment. René, dors en paix et continue de jouer des tours.

René Laforest

Dernièrement, j'ai rencontré deux collègues policiers retraités ; Franco Di Genova et Daniel Denis. J'éprouve toujours du plaisir à bavarder avec les anciens collègues de travail et les ex-employés de Laval.

Dans le dernier Envol, j'ai raconté l'histoire de la création de la paroisse catholique de Saint-Martin en 1774. Je vais maintenant vous communiquer l'histoire de la municipalité civile de Saint-Martin.

Après la conquête Britannique de 1760, il fallut attendre près d'un siècle pour qu'un régime municipal s'instaure dans notre pays. C'est l'important héritage que nous ont laissé les Patriotes, héritage dont profitent encore aujourd'hui tous les employés municipaux.

Histoire de la municipalité de Saint-Martin

J'ai mentionné à plusieurs reprises que la partie sud-ouest de l'île Jésus fut plus lente à se développer que les autres à cause des dangereux rapides de la rivière des Prairies. Avant la construction de la centrale électrique de Saint-Vincent-de-Paul vers 1930, la navigation sur la rivière des Prairies était très dangereuse. Le Père Viel et son serviteur Ahuntsic l'apprirent à leurs dépens. Jusqu'en 1835, la route principale vers Montréal passait par Saint-Vincent-de-Paul où les voyageurs traversaient à l'île de la Visitation (Sault-au-Récollet). De là, ils rejoignaient les marchés publics de Montréal pour vendre leurs produits agricoles et revenir par le même chemin. Bien sûr il existait des traverses à quelques endroits notamment celle qui reliait l'Abord-à-Plouffe avec l'extrémité nord du boulevard l'Acadie. À cause de la force du courant on utilisait des « horse-boat »

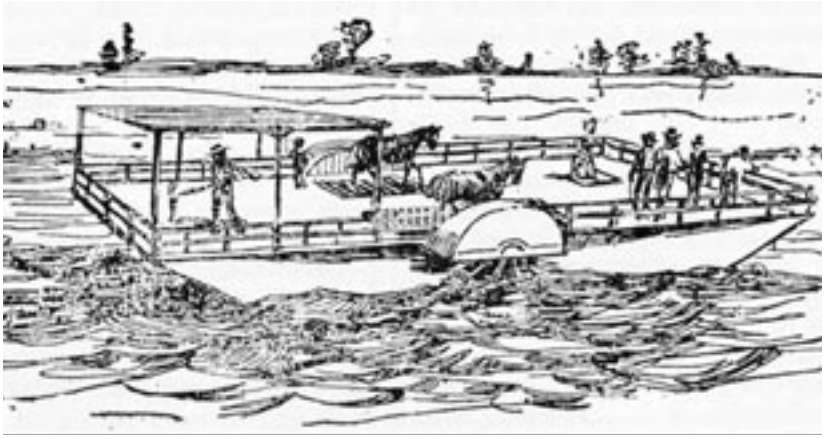

En 1801, il existait une traverse à Pont-Viau. L'hiver, aux endroits où l'eau de la rivière des Prairies gelait, un chemin d'hiver était tracé et entretenu jusqu'au dégel. Plus à l'ouest, la traverse vers l'île Bizard existait déjà mais pour rejoindre l'île de Montréal, il fallait payer pour une deuxième traverse.

En examinant cette carte de Saint-Martin de 1835 on remarque facilement que le territoire de cette municipalité n'était pas tellement développé à ce moment.

A) Emplacement de l'église de Saint-Martin;
B) Chemin du Bas-de-Saint-Martin qui débouchait sur la route à Sigouin et le chemin des Grandes-Prairies (rang Saint-François) ;
C) Chemin du Haut-Saint-Martin;
D) Chemin Saint-Antoine qui conduisait au moulin Dumont à Saint-Eustache-sur-le-Lac. Il fut construit vers 1790 ;
E) Chemin du Petit-Saint-Antoine qui devint le rang du Petit-Bois et le boulevard Cléroux. À cette époque, il ne rejoignait pas le chemin Saint-Antoine ;
F) Chemin Saint-Elzéar qui arrêtait à la rue de l'Église (boul. Labelle) à cause de l'existence de plusieurs marais plus à l'ouest;
G) Chemin des Grandes-Prairies (rang Saint-François) ;
H) Chemin du Trait-Carré (du Souvenir) ;
I) Nil;
J) Chemin du Bord-de-l'Eau. Avant 1800, c'était le chemin que les voyageurs venant de la seigneurie des Mille-Îles empruntaient pour se rendre à Saint-Vincent-de-Paul ;
K) Montée Major;
L) Montée du Moulin ;
M) Route Sigouin ;
N) Nil ;
O) Montée Monette ;
P) Route Charron (Montée Gravel) ;
Q) Route Bradley (Graveline) ;
R) Route de l'Abord-à-Plouffe ;
S) Route de l'Église (Montée Descotes) ;
T) Limite de la municipalité et paroisse ;
U) Montée Saint-Aubin qui est devenue la voie de service de l'autoroute 15, du côté Est ;
V) Moulin du Crochet ;
X) Pont Lachapelle.

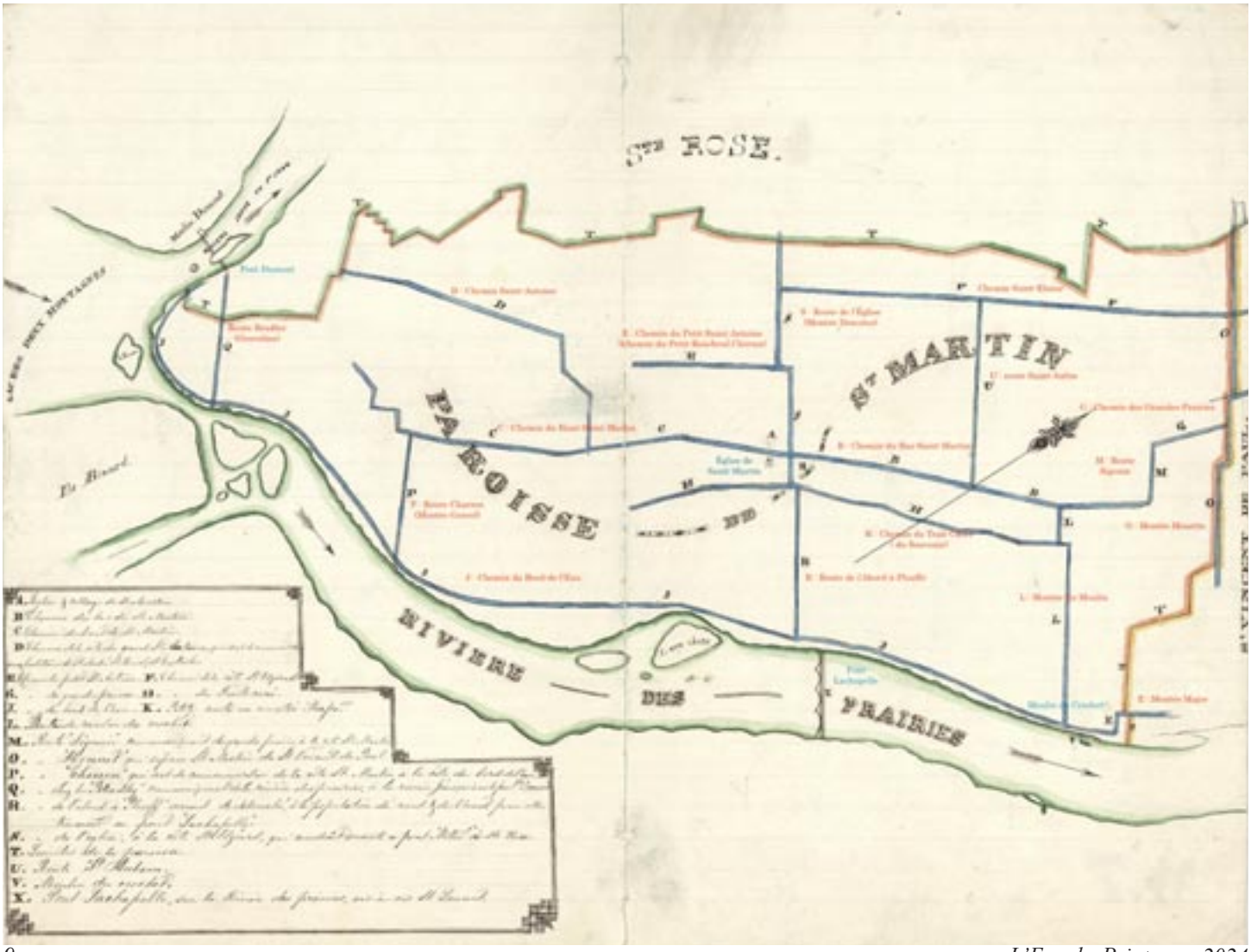

En 1835, le trajet vers Montréal fut raccourci par l'ouverture d'un pont de bois entre Cartierville et l'Abord-à-Plouffe et, en 1847, par la construction d'un autre pont de bois à Pont-Viau. Depuis 1805, une loi permettait la formation de sociétés de construction de routes à péage, aussi nommés chemins à barrière. Les ponts à péage constituaient une source de revenu appréciable aux propriétaires. Sur la rivière des Prairies, les ponts constituaient un obstacle pour les cages de bois. En 1849, à l'endroit où se trouve le pont Papineau-Leblanc, le pont Delisle-Lemoine était régulièrement endommagé par les billots de bois. Il fut rapidement démoli.

Lors de la création de la paroisse de Saint-Martin en 1774, il existait quelques noyaux villageois sur le territoire. Le plus connu demeure sans aucun doute celui de l'Abord-à-Plouffe, endroit où les cageux devaient s'arrêter à cause des rapides de la rivière des Prairies. Entre la montée Gravel et l'Abord-à-Plouffe, des ouvriers spécialisés déconstruisaient les immenses radeaux de bois pour les reconstruire en plus petites unités. Puis, ils faisaient flotter ces radeaux jusqu'à Saint-Vincent-de-Paul où ils les reconstruisaient tel qu'ils étaient auparavant. Pendant ce temps, les « cageux » se reposaient avant de reprendre leur voyage vers Québec. Ils devaient certainement apprécier le fait de ne pas manger continuellement des « fèves au lard, de laver leurs vêtements et de profiter de l'eau chaude. Quelques hôtels hébergeaient ces voyageurs maritimes qui festoyaient gaiement en attendant de repartir. Le chemin du Bord de l'Eau était passablement achalandé et on devine facilement la raison pour laquelle il était surnommé « rang des batailleurs ». La légende de Jos Montferrand est bien ancrée dans notre histoire lavalloise. Le long de cette route s'installèrent différents artisans qui répondaient aux différents besoins de cette activité qui s'est terminée en 1885 avec l'arrivée du chemin de fer.

Un autre noyau villageois existait à l'intersection de la Côte Saint-Martin (boulevard Saint-Martin) et la montée du Moulin. Tel que mentionné auparavant, il existait des montées qui permettait aux habitants du centre de l'île de se rendre au moulin du Crochet. En partant de Sainte-Rose, les cultivateurs empruntaient le rang de l'Équerre, la montée Saint-Aubin, la montée du Moulin dont une partie devint la montée Gagnon. Il s'agissait d'un carrefour nommé Petit-Saint-Martin où s'installèrent des artisans et une école pour les gens des environs. En 1850, la Municipalité scolaire Bas-de-Saint-Martin opérait une école élémentaire à cet endroit. En 1913, elle devint la Commission scolaire de la Montée Gagnon. Imaginez qu'au début des années 1900, on pouvait prendre le train à cet endroit pour se rendre à Québec ou à Ottawa. Saint-Martin Jonction devint un carrefour important. En 1879, la princesse Louise (fille de la reine Victoria) participa à une fête en son honneur à « Saint-Martin Jonction »

C'est à cet endroit que mon grand-père, Didyme Lavoie et son épouse Marie-Antoinette Morel débutèrent leur voyage de noces à Québec. C'est à cet endroit que les fermiers de Saint-Martin apportaient le lait de leurs vaches et le foin pour leur transport à Montréal.

L'hôtel Desormeaux, qui comprenait 25 pièces, hébergeait les voyageurs en attente dont la princesse Louise lors de son voyage au Canada. À cette époque, la gare du chemin de fer n'était accessible que par le boulevard Saint-Martin. Ce n'est que plus tard que le chemin de la Station du Cap-Saint-Martin fut construit. À proximité de cet endroit vécut l'un des criminels les plus célèbre du Québec ; Louis Viau. Cette histoire fut rarement racontée.

Le 29 avril 1886, le journal « Le Nord » raconte les antécédents criminels de Louis Viau:

« Louis Viau, alias Leblanc, le chef de la révolte, est un voleur et un bandit intelligent, vigoureux, agile, rusé, sournois, ivrogne, querelleur. Viau a tous les vices et ne s'en cache pas. Il semble même fier d'occuper un certain rang dans la classe des criminels. À peine eut-il la connaissance du bien et du mal, il a choisi la route du vice et ne l'a plus quitté depuis. À quatorze ans, il débute par plusieurs vols qui l'envoyèrent à l'École de Réforme où loin de reformer son caractère, il devint le désespoir de ses surveillants. À peine était-il sorti de l'établissement qu'il commence à voler un peu partout. Pris en flagrant délit d'effraction, chez M. A.F. Gault, il blessa celui-ci d'un coup de revolver et fut condamné au pénitencier. Il s'évada de prison et fut repris quelques jours plus tard. Condamné à un second terme au pénitencier, il en sortit plus vicieux que jamais et ne tarda pas à se faire repincer et renvoyé à Saint-Vincent-de-Paul. Il achevait de purger cette dernière sentence quand le 18 mars, il tenta de s'évader dans des circonstances extraordinaires qu'il serait trop long de raconter. ».

Le 23 avril 1886, Louis Viau purgeait à la prison de Saint-Vincent-de-Paul une peine de cinq ans pour vol de grand chemin. À cet endroit, il organisa la révolte de plus de cent détenus, événement qui fit les manchettes pendant de nombreuses années. Viau écopa d'une peine de 25 ans de prison pour tentative de meurtre envers le gardien Ferdinand Chartrand. Il fut transféré à la prison de Kingston. En 1903, il bénéficia de la loi sur les libérations conditionnelles (Ticket of leave) et revint à Montréal. Il reprit ses larcins et fut rapidement arrêté pour un vol de fourrure. Reconnu coupable, il fut incarcéré à la prison de Saint-Vincent-de-Paul où il décéda le 23 août 1905 à l'âge de 57 ans. La carrière criminelle de Louis Viau fait partie des cas célèbres au Canada. Le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul fut le premier

établissement carcéral fédéral du Québec. Il ouvrit ses portes le 21 mai 1873.

Un autre noyau villageois s'était aussi développé plus à l'ouest. Parfois nommé « village Haut-Saint-Martin » et « Coin Flambant », il se situait à l'intersection du Chemin Saint-Antoine et du Chemin Haut-Saint-Martin. On a raconté cette histoire dans l'article sur Sainte-Dorothée. Je rappelle que les anciens numéros de l'Envol sont disponibles sur le site internet de l'AERVL.

Finalement, autour de l'église se développe un autre noyau qui devint la municipalité de Saint-Martin.

Création des municipalités au Québec

Publié le 16 février 1839, à la suite de la rébellion des Patriotes, le Rapport sur les affaires de l'Amérique du Nord britannique (Rapport Durham) de John George Lambton critique l'administration du Bas-Canada et relève l'absence d'institutions locales dans la colonie autre que les paroisses ecclésiastiques. On peut y lire :
« De fait, au-delà des murs de Québec, toute administration régulière du pays paraît cesser ; il y avait à peine un seul fonctionnaire public, à l'exception de Montréal et des Trois-Rivières, auquel on pût transmettre un ordre. [...] Dans le reste de la province il n'y a ni shérif, ni maire, ni constable, ni aucune sorte de fonctionnaire supérieur de l'administration. Il n'y a ni officiers de comté, ni municipaux, ni paroissiaux, soit nommés par la Couronne, soit élus par le peuple. »

Au cours de l'année suivante le Conseil spécial du Bas-Canada, présidé par lord Sydenham, émet deux ordonnances visant à corriger ces lacunes. La première impose l'élection de certains officiers et la seconde à établit une structure administrative locale. Le territoire est ainsi divisé en districts représentés par des officiers. Vingt-deux districts sont créés en 1841, et deux s'ajoutent l'année suivante. Les responsabilités confiées à ces districts municipaux comprennent la construction et l'entretien des édifices publics, la voirie, la police et les écoles. Bien qu'elles établissent une base à l'instauration d'un système municipal, ces deux ordonnances

font face à une très forte opposition chez les Canadiens français, qui ne les appliquent pas, les percevant comme des « machines à taxer ». Cette opposition est également justifiée par le fait que les officiers sont nommés par le gouverneur de la province.
En 1845, ces deux ordonnances sont abrogées et, après quelques tentatives infructueuses l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada est adopté en 1855. Cette nouvelle structure administrative locale repose sur la dualité municipale entre les corporations locales (municipalités, paroisses) à l'intérieur de corporation de comté. Ce système, proposé par Louis-Hippolyte La Fontaine, juge en chef pour le Bas-Canada, est en vigueur au Québec jusqu'en 1979. La loi de 1847 est alors abrogée. Le premier niveau de responsabilité, les municipalités locales, se compose des paroisses ecclésiastiques et civiles ainsi que des cantons (townships) constitués par lettres patentes, qui sont érigés en corporations municipales. Le second niveau, celui des municipalités de comté, est constitué de territoires identiques aux districts électoraux qui viennent d'être définis en 1853, sauf en ce qui concerne les cités de Québec et de Montréal; 61 de ces municipalités de comté sont créées dans le Canada-Est. Cependant, les municipalités locales qui possèdent le statut de ville ou de cité ne sont pas soumises à la juridiction de la municipalité de comté.

De 1855 à 1870, cet acte est amendé à plusieurs reprises afin d'accroître son autonomie et refondu en 1860 sous le nom « Acte concernant les municipalités et chemins dans le Bas-Canada ». De la reconnaissance de la responsabilité ministérielle en 1848 par la couronne britannique, l'administration centrale de la colonie connaît de nombreux changements politiques qui résultent en 1867 à la confédération canadienne et la Loi constitutionnelle de 1867 qui accorde aux provinces la gestion et le pouvoir législatif sur les institutions municipales et leur organisation. En 1870, l'Assemblée législative du Québec adopte le Code municipal du Québec qui remplace l'Acte concernant les municipalités et chemins dans le Bas-Canada. Il entre en vigueur le 2 novembre 1871. L'Acte des clauses générales des corporations de ville est sanctionné en 1876. Cette loi est mieux adaptée au milieu urbain qui subit de nombreuses transformations à la fin du XIXe siècle au Québec; elle élargit les pouvoirs des municipalités.

Avec l'entrée en vigueur de ce nouveau mode de gestion du territoire, toutes les agglomérations d'une population d'au moins 300 habitants deviennent des municipalités. Ainsi, sur l'île Jésus, les municipalités des paroisses de Saint-François de Sales, de Saint-Martin, de Sainte-Rose de Lima et de Saint-Vincent de Paul apparaissent en 1855.

L'« Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada » prévoit la création de corporations municipales de comté, où siègent les maires de municipalités avoisinantes afin de délibérer sur des sujets d'intérêt commun. Ainsi, la « Corporation du comté de Laval » est également constituée, un nom qui inspirera celui de « Ville de Laval », créée 110 ans plus tard.

Le premier maire de Saint-Martin est André-Benjamin Papineau (1809-1890), tout un personnage. C'est le cousin de Louis-Joseph Papineau (1786-1871), une figure dominante dans la rébellion des Patriotes. La grande intelligence de ce dernier a donné naissance à l'expression : « La tête à Papineau » ou « Ça ne prend pas la tête à Papineau ».

On connaît la maison André-Benjamin-Papineau située au 5475, boulevard Saint-Martin. C'est son père, André Papineau, qui fit construire cette maison vers 1820. À la suite de son décès André-Benjamin Papineau y demeure de 1832 à 1886. Ce bâtiment patrimonial illustre très bien les maisons rurales en maçonnerie de cette époque, entre autres : une façade symétrique, un plan rectangulaire, des cheminées en chicane et une toiture en bardeaux de cèdre. La maison possède également une valeur historique puisque André-Benjamin Papineau est un personnage important de l'île Jésus. Il est le cousin du chef du Parti patriote, Louis-Joseph Papineau et il a lui-même participé aux événements de 1837-1838, notamment la bataille de Saint-Eustache. André-Benjamin Papineau fut un personnage qui a marqué la vie communautaire de Saint-Martin en étant le notaire de l'endroit, le secrétaire-trésorier de la municipalité, l'un des marguilliers et le premier maire, de 1855 à 1860.

La maison sert de résidence à une famille Taillefer jusqu'en 1974. La construction de l'autoroute 13 menace son existence mais la « Société d'Histoire et de généalogie de l'île Jésus » et plusieurs citoyens persuadent les autorités gouvernementales de la sauvegarder.

Le déménagement de la maison s'étale sur plusieurs mois et le bâtiment siège aujourd'hui au 5475, boulevard Saint-Martin Ouest. Après avoir été restaurée la maison devient un site historique et un lieu d'animation artistique et culturel où l'on présente des ateliers, des évènements et diverses expositions de photographies, de toiles et de sculptures. Administrée pendant quelques années par la Société d'Histoire et de Généalogie de l'île Jésus, la maison est acquise par la ville en 1983 et gérée par l'Association lavalloise pour les arts plastiques (ALPAP). En 2022, Laval amorce des travaux de restauration et d'agrandissement. Ce projet vise la création d'un centre d'interprétation qui aura pour mission la conservation du patrimoine bâti et la mise en valeur du patrimoine culturel lavallois. On voit ci-bas la maquette publiée sur le site : https://www.portailconstructo.com/actualites/restauration_maison_andre_benjamin_papineau

André-Benjamin Papineau (1809-1890) opère son bureau de notaire au 4040 boulevard Saint-Martin tout près de l'église. Aujourd'hui, c'est la maison patrimoniale Papineau-Cléroux. À l'époque de mon enfance, je demeurais tout près et j'allais me faire couper les cheveux par Henri Blondin. J'ai connu Origène Cléroux et la famille Thouin qui demeurait au deuxième étage.

Maison patrimoniale Papineau-Cléroux

Tout près de la maison Papineau se trouve la maison Goyer et son caveau historique. C'est en 1912 que Benjamin Gohier (1858-1933) achète cette maison qui était le presbytère de l'église protestante située juste en face.

Sur le grand territoire de Saint-Martin, il n'existait pas beaucoup de problèmes relationnels entre les francophones et les anglophones. Charles Smallwood (1812-1873) fut le premier maître de poste de Saint-Martin. C'est en 1835 que Saint-Martin obtint la permission d'ouvrir un bureau de poste, devenant ainsi un relais important pour les voyageurs et les chevaux qui se rendaient soit à Saint-Eustache et plus loin qu'à Québec via Terrebonne. Près de l'intersection Robinson et Saint-Martin, le médecin Charles Smallwood débuta ses expériences en météorologie pour devenir ensuite un expert dans le domaine. Ses activités scientifiques lui valurent en 1856 un doctorat en droit de McGill University où il devint professeur de météorologie. Il reçut en 1864 un doctorat en droit civil de l'University of Bishop's College.

Une rue porte son nom près de l'intersection Saint-Martin et 100e Avenue. D'autres anglophones pratiquaient la religion protestante et le journal « The Quebec Gazette » du 27 mai 1841 nous apprend qu'une église protestante fut construite sur le territoire de Saint-Martin. Voici le contenu explicite de cet article :
« Île Jésus – On a commencé à bâtir une église protestante anglicane à un demi-mille du village de Saint-Martin, sur la route de Saint-Eustache. On s'attend qu'elle soit prête pour la célébration du service divin au 1er octobre. C'est la première église protestante dans cette île. »

Pour une raison encore inconnue, cette église fut détruite. Ainsi, en 1912, Benjamin Gohier achète d'Arthur Dubé le terrain et le bâtiment qui servait de presbytère. Plus tard, Benjamin cède sa maison à son fils Wilfrid Gohier, époux d'Azilda Clermont. Il déménage dans une maison blanche située plus à l'est, face à la rue Gohier, laquelle porte son nom. À la suite du décès de Wilfrid Gohier, ses fils Joseph et Wilfrid conservent la maison. Je ne sais pas ce qui adviendra de cette maison et de cet immense caveau dont l'histoire n'est pas encore précisée. Est-ce qu'il s'agissait d'un endroit où l'on entreposait les anglicans décédés l'hiver en attendant le dégel et pouvoir alors enterrer leur cadavre dans le cimetière situé à côté de l'église ?

Suite en juin.

En panne d'inspiration ?

Découvrez 10 idées d'activités de loisirs à faire

1. Se balader en nature: Respirez l'air frais et profitez des paysages lors d'une randonnée en forêt, d'une promenade au bord de la mer ou d'un pique-nique dans un parc.

2. Explorer sa ville: Visitez un musée, participez à un événement culturel ou découvrez un nouveau quartier en flânant dans ses rues.

3. Faire du sport: Inscrivez-vous à un cours de fitness, pratiquez un sport en équipe ou faites une simple séance de yoga à la maison.

4. S'adonner à un hobby: peinture, dessin, musique, cuisine, jardinage... Les possibilités sont infinies ! Laissez libre cours à votre créativité.

5. Apprendre une nouvelle langue: De nombreuses applications et plateformes en ligne vous permettent de progresser à votre rythme.

6. Lire un bon livre: Plongez dans un univers fantastique, découvrez une nouvelle histoire ou enrichissez vos connaissances.

7. Se détendre: Prenez un bain chaud, faites du yoga ou de la méditation, écoutez de la musique relaxante... Accordez-vous un moment de bien-être.

8. Passer du temps avec ses proches: Organisez un dîner entre amis, faites un jeu de société en famille ou simplement discutez autour d'un café.

9. Se lancer dans un projet DIY: Fabriquez vos propres meubles, décorez votre maison ou créez des bijoux... Donnez vie à vos idées !

10. Voyager: Explorez de nouveaux horizons, découvrez de nouvelles cultures et vivez des aventures inoubliables.

N'hésitez pas à adapter ces idées à vos envies et à votre budget.
L'important est de trouver des activités qui vous plaisent et vous permettent de vous détendre,
de vous amuser et de vous épanouir.

Chers membres AERVL lecteurs,
Ceci se veut un appel à tous dans le but de partager entre nous nos passions lecture.

En effet, plusieurs d'entre nous ont certainement cette passion de lire, que ce soit comme passe-temps passager, par plaisir assidu ou par obligation suite à une blessure par exemple. Alors, pourquoi ne pas partager dans une chronique mensuelle ces coups de cœur littéraires et ainsi faire découvrir à d'autres ces petits trésors de table de chevet !

Que ce soit des romans, des biographies, science-fiction, polar ou à l'eau de rose, même des BD, pourquoi pas….

Faites-nous connaître votre saveur du mois, nous nous ferons un plaisir de la partager.

CLINIQUE AUDITIVE
BOUGIE
AUDIOPROTHÉSISTES

La référence en audition à Laval !

VOUS CONSTATEZ QUE VOUS ENTENDEZ MOINS BIEN ?

Passez notre test auditif en ligne !

Dépistage | Pose d'appareil | Ajustements | Bouchons protecteurs sur mesure

CliniqueAuditiveBougie.ca
info@cliniqueauditivebougie.ca
@cliniqueauditivebougie
450 688-6570

3030, boul. Le Carrefour, M-100, Laval (Québec) H7T 2P5

SERVICE DE NAVETTE OFFERT !

Ai-je besoin de passer un test de dépistage auditif ?

Quand notre entourage nous fait remarquer que nous avons peut-être une perte d'audition, plusieurs craintes peuvent surgir. « Je suis trop jeune pour mal entendre, ce sont les autres qui marmonnent. » Et s'ils avaient raison ?

Comment se déroule un test de dépistage chez l'audioprothésiste ?

Un dépistage auditif comprend souvent un certain nombre d'examens différents pour déterminer si une personne entend normalement. D'abord l'audioprothésiste vous posera des questions relatives à votre audition, il tentera de savoir dans quelles circonstances vous rencontrez des difficultés à entendre. Il vous demandera aussi si vous travaillez dans un milieu bruyant ou si vous avez déjà été exposé à de forts bruits. Il vous interrogera également sur vos antécédents familiaux. Est-ce que des membres de votre famille ont eux aussi des problèmes d'audition. Avez-vous déjà subi des chirurgies aux oreilles ? Il vous posera d'autres questions sur votre santé en général. Ce questionnaire, appelé anamnèse, est nécessaire pour mieux identifier les sources possibles de problèmes auditifs.

Otoscopie, test tonal et test vocal…

Ensuite, l'audioprothésiste examinera vos oreilles avec un instrument lumineux appelé otoscope. Ceci permet de voir le conduit auditif externe, le tympan et parfois même le manche du marteau qui est fixé à l'arrière du tympan. Il verra si votre conduit est normal, regardera sa forme et déterminera si celui-ci est obstrué par du cérumen, des peaux sèches ou un corps étranger.

Vous serez ensuite invité dans une cabine insonorisée pour procéder au test d'audition. À l'aide d'un casque d'écoute ou d'écouteurs intraauriculaires, l'audioprothésiste constatera, selon vos réponses aux consignes, si vous entendez des sons de tonalité moyenne, aiguë et grave et ce, à différentes intensités.

Le seuil d'audition est défini par la perception du son le plus faible qu'une personne entend une fois sur deux aux fréquences testées. Les résultats obtenus sont mesurés en décibels.

Souvent, un autre test sera effectué et celui-ci consiste à vous faire répéter des mots afin de constater votre perception et votre compréhension de la parole à une intensité que vous jugez confortable. Vous serez placé de dos ou de côté, de façon à ne pas voir l'audioprothésiste. Il sera donc impossible de lire sur les lèvres pour ne pas fausser le test. Le résultat des mots réussis est calculé en pourcentage.

Généralement, un test de dépistage prend fin avec ces deux tests, soit le test tonal et parfois le test vocal. Si l'audioprothésiste détecte une perte d'audition lors du dépistage, il vous référera à ce moment-là vers l'audiologiste pour un test complet et plus approfondi de votre audition. L'audiologiste effectuera plusieurs autres examens nécessaires à son diagnostic, comme par exemple : le test tonal de la conduction osseuse qui permet de voir le type de surdité; du nerf auditif ou de l'oreille moyenne. Enfin, votre audiologiste pourrait en plus vous faire passer un tympanogramme afin de vérifier si l'oreille moyenne fonctionne normalement.

Un dépistage auditif dure environ 30 minutes et est sans douleur. Dès 50 ans, il est fortement recommandé de passer un dépistage auditif avec un audioprothésiste qui saura vous conseiller et vous faire ses recommandations au besoin.

Testez votre audition dès maintenant !

AVANTAGES IRIS

UNE MEILLEURE VISION POUR TOUTE VOTRE FAMILLE

Votre organisation est membre du programme Avantage IRIS et cela signifie que vous et votre famille avez droit à des avantages exclusifs en matière de soins oculaires chez IRIS. Il n'y a pas de frais pour vous, c'est facile de s'inscrire et vous profiterez de tous les avantages offerts par IRIS comme la facturation directe à votre assurance, le financement sans intérêt, la garantie inconditionnelle IRIS et plus encore.

RÉCLAMEZ VOS AVANTAGES DÈS AUJOURD'HUI

Visitez n'importe quelle boutique IRIS ou visitez iris.ca/avantages et utilisez le **code d'accès : AERVL**

VOICI QUELQUES-UNES DE VOS OFFRES EXCLUSIVES

LUNETTES DE PRESCRIPTION ÉCONOMISEZ 150 $

À l'achat de lunettes comprenant une monture et des lentilles de prescription traitées antireflet (lentilles d'une valeur de 250 $ ou plus).*

LUNETTES DE SOLEIL DE PRESCRIPTION ÉCONOMISEZ 150 $

À l'achat de lunettes comprenant une monture et des lentilles solaires de prescription.*

PROTECTION SOLAIRE ÉCONOMISEZ 50 $

À l'achat de lunettes solaires sans prescription de 100 $ ou plus.*

Des questions ou besoin d'aide supplémentaire?
Envoyez-nous un courriel à l'adresse : avantages@iris.ca

*Seuls les membres du Programme des Avantages IRIS peuvent utiliser les offres du programme. Les avantages doivent être présentés au moment de l'achat. Une seule offre du Programme des Avantages IRIS peut être appliquée à chaque transaction. Ne peut être jumelé à aucune autre offre IRIS, remise instantanée, carte IRIS, certificat IRIS, offre en boutique ou promotion. Non applicable sur les lunettes de sécurité ou les lunettes de sécurité pour le sport. Exclut tous les forfaits. D'autres conditions peuvent s'appliquer, renseignez-vous en boutique.

Les facteurs de risque du glaucome
Le glaucome, une maladie oculaire silencieuse et progressive, est l'une des principales causes de cécité dans le monde. Bien que le glaucome puisse toucher n'importe qui, certaines personnes présentent un risque accru de développer cette maladie.

Qu'est-ce que le glaucome?
Le glaucome est une maladie oculaire caractérisée par des lésions du nerf optique, généralement associées à une pression intraoculaire élevée. Cette pression peut endommager progressivement le nerf optique, entraînant une perte de vision irréversible. Connaître les facteurs de risque peuvent contribuer à une détection précoce et à une gestion efficace de la maladie.

Les principaux facteurs de risque
Âge:
Le risque de glaucome augmente avec l'âge. Les personnes de plus de 60 ans sont plus susceptibles de développer la maladie. Cependant, le glaucome peut également survenir à un âge plus précoce, surtout s'il y a des antécédents familiaux.

Antécédents familiaux:
Les personnes ayant des membres de la famille atteints de glaucome ont un risque accru de développer la maladie. Il est essentiel de connaître les antécédents familiaux lors des examens oculaires réguliers.

Origine ethnique:
Certaines populations, notamment les Afro-Américains, les Hispaniques et les Asiatiques, ont un risque plus élevé de glaucome. De plus, les Afro-Américains présentent souvent une forme plus agressive de la maladie.

Problèmes de santé sous-jacents:
Certaines conditions médicales, telles que le diabète et l'hypertension artérielle, peuvent augmenter le risque de glaucome. Il est donc crucial de maintenir une bonne santé générale pour prévenir les complications oculaires.

Myopie importante:
Les personnes atteintes de myopie sévère ont un risque accru de glaucome. Les examens visuels fréquents avec un optométriste sont essentiels pour surveiller la santé oculaire.

Utilisation prolongée de stéroïdes:
L'utilisation à long terme de stéroïdes, que ce soit sous forme de collyre, de comprimés ou d'injections, peut augmenter la pression intraoculaire et accroître le risque de glaucome. Les personnes sous traitement stéroïdien devraient être surveillées de près.

Prévention et détection précoce
La prévention du glaucome repose sur la sensibilisation, des examens visuels réguliers et une gestion proactive des facteurs de risque. Les visites régulières avec votre optométriste peuvent permettre une détection précoce, offrant ainsi une meilleure perspective pour ralentir ou prévenir la progression de la maladie.

Si vous appartenez à un groupe à risque ou si vous présentez des facteurs de risque, parlez-en à votre optométriste. Des mesures préventives, telles que la surveillance de la pression intraoculaire et des examens réguliers du nerf optique, peuvent aider à maintenir une vision saine.

Bien que le glaucome puisse représenter une menace sérieuse pour la vision, la connaissance des facteurs de risque et une gestion préventive peuvent jouer un rôle crucial dans la préservation de la santé oculaire. Investir dans des examens visuels complets avec votre optométriste de confiance est un investissement dans la vision à long terme.

Lorraine Whalen ne voit pas le temps passer

Un texte de Serge Lord

L'Envol rencontre Lorraine Whalen, employée retraitée de notre ville, une passionnée des produits d'érable et une femme au service des autres.

D'entrée de jeu, elle dit : « Eh que ça passe vite ». Lorraine ne parle pas des voitures, des avions, des autobus, des trains, des motos, mais de la vie!

Elle quitta Montréal pour s'établir dans notre ville après s'être mariée à l'âge de 21 ans. Elle a terminé son baccalauréat à l'école des Hautes Études commerciales (HEC) de l'Université de Montréal et a débuté immédiatement à la ville de Laval au service de la paie comme comptable grade 1.

Quelques années plus tard, elle quitte l'Île-Jésus, et son mari, pour s'installer dans la banlieue nord. Elle fut affectée au service de la paie à titre de comptable et officière de rémunération pendant une vingtaine d'années et a connu durant son long séjour à la paie cinq (5) chefs de division différents.

Ses deux (2) enfants au fil des années sont devenus plus autonomes et ayant un nouveau conjoint cela lui a permis de mettre l'accent sur sa carrière. Elle joint les rangs du Bureau du Régime de rentes et s'y installe pendant une douzaine d'années. Les douze (12) années passées au Régime sont pour Lorraine les plus beaux moments de sa carrière à la Ville. La tête constamment braquée dans les chiffres, mais agrémentée avec la rencontre de confrères et consœurs, la joie d'écouter les projets de retraite de chaque collègue ayant décidé de tirer leur révérence après toutes ces années de loyaux services et partager les moments difficiles de ceux qui viennent de perdre quelqu'un qui a passé une grande partie de sa vie comme employé à la ville de Laval.

À force de rencontrer tous ceux et celles qui partaient à la retraite, l'idée lui a germé ; c'est donc le 1er janvier 2012 que Lorraine fait ses adieux à ses collègues et dresse une « to do List ».

Elle adopte un chien, prend des cours de bridge, y joue, s'inscrit au badminton, gâte ses quatre (4) petits enfants (bien entendu, les plus beaux du monde comme diraient toutes les mamies et papis sur la terre), s'inscrit à des cours d'espagnol et jette le cadran par la fenêtre.

Lorraine ayant gardé un fort lien avec les chiffres elle accepte de devenir trésorière de trois (3) organismes à but non lucratif.

Lorsque son conjoint prend sa retraite, le couple s'engage dans des activités plus soutenues telles que le golf, la pêche, de longs moments au chalet, des vacances hivernales dans le sud pour se sauver de nos hivers rigoureux.

Depuis janvier 2012 tous les deux (2) opèrent une érablière à Sainte-Marie Solomé, située dans la région de Lanaudière, pour les plus le comté de Montcalm.

Elle demeure encore ébahie que d'un simple petit trou percé dans l'écorce d'un érable l'eau qui s'en échappe nous donne du sirop, de la tire ou du beurre d'érable seulement par combustion. Ils entaillent environ 700 érables par année et la production, dépendamment des années, se tient aux alentours de 50 gallons de sirop/ année.

Il leur faut environ 40 gallons d'eau d'érable pour produire un (1) gallon de sirop. Le déneigement, les entailles, l'installation de l'évaporateur, tout est fait à l'huile de bras et sans électricité. S'ajoute à ces travaux la coupe de bois. Du bois, ça en prend… l'automne, Lorraine et son chum deviennent des bûcherons, ils sont aidés de leur tracteur, des enfants et bien entendu des petits enfants.

Pour le couple, tous les jours sont un samedi, ils ne travaillent ni aujourd'hui ni demain.

Lorraine conclue cette rencontre avec l'Envol avec ces deux réflexions :
« Nous vieillissons tous, nous sommes à l'âge des « t'as mal où », mais on ne peut se plaindre, car comme je lisais dernièrement, « il n'est pas donné à tout le monde d'avoir la chance de vieillir ».

De plus, il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir bénéficier d'une rente mensuelle garantie à vie et ainsi réduire le stress financier. Profitez bien de la retraite et de la vie.

L'Envol remercie Lorraine Whalen pour tout son temps investit au sein de l'Association des employés retraités de la Ville de Laval et lui offre un énorme bouquet de santé pour qu'elle puisse réduire sa « to do List ».

La Maison de la Sérénité

Des bénévoles au cœur de la mission

La mission de La Maison est d'offrir gratuitement des services à la personne adulte en fin de vie, de façon à ce qu'elle puisse terminer ses jours paisiblement, en recevant des soins palliatifs de qualité, soutenue par une équipe soignante, et entourée de ses proches dans un environnement calme et chaleureux.

Plusieurs possibilités de bénévolat sont à votre portée et nous ferons en sorte de tenir compte de vos disponibilités et vos intérêts afin que votre expérience soit la plus enrichissante possible.

Au sein de La Maison, le bénévole a un rôle indispensable et une place Importante dans l'équipe interdisciplinaire. Sa polyvalence et son dynamisme contribuent à la réalisation de notre mission.

Accueil / réception
Soins aux patients
Cuisine
Secrétariat / Administration
Participation aux événements
Bibliothèque
Buanderie
Coiffure
Entretien intérieur / extérieur
Décoration

Si vous pouvez consacrer quelques heures de votre temps, nous serions très heureux de vous accueillir au sein de notre équipe de bénévoles!

Envie de vous joindre à notre fabuleuse équipe de bénévoles ?

SVP, communiquez avec notre Coordonnatrice des bénévoles, Mme Barbara Spence au (450) 936-4300 # 289 ou par courriel à: bénévoles@msplaval.ca

Le bénévolat ne représente pas simplement un don de temps; il implique également un don de soi. Par leurs gestes solidaires, les bénévoles contribuent au développement de leur collectivité en mettant à profit leurs compétences et leurs expériences. Vous pouvez vous joindre à notre équipe de bénévoles en offrant un soutien ponctuel ou régulier, en fonction de vos intérêts et de vos compétences.

MERCI D'APPUYER LA MAISON DE LA SÉRÉNITÉ!

Témoignage
« Faire du bénévolat pour La Maison est l'expérience humaine la plus enrichissante que j'ai vécue. Nous sommes traités avec respect et tous les gestes que nous posons sont immensément appréciés. Tous les membres des équipes avec qui nous évoluons donnent le meilleur d'eux-mêmes et c'est très facile en retour d'en faire autant ! »

D. St-Pierre, bénévole

Golfeurs,

astiquez vos bâtons

le tournoi de golf est de retour !

Le Tournoi de golf de l'Association des employés de la ville de Laval sera de retour pour une autre édition en 2024. Les membres et leurs invités sont appelés à inscrire la date du 17 juin à leur agenda pour participer à l'événement.

Que vous soyez un golfeur d'élite ou débutant, venez profiter d'une journée dans un cadre magnifique.

Au cours des prochaines semaines, suivez nos différentes plateformes (site Internet, Cyberbulletin et réseaux sociaux) pour connaître les modalités d'inscription ainsi que la programmation de la journée de golf.

C'est un rendez-vous !

Pour information : info@aervl.com

TCHIN TCHIN

Luc Marier

Retraité de la police, Luc Marier est sommelier et amateur de vie.

En marge du vin : alcool de fermentation versus alcool de distillation

Bien que mon cœur… et mes papilles soient aux vins, la palette de la sommellerie est très large en termes de gracieusetés divines, de plaisirs de table et de moments de pure contemplation. Ses frontières s'étendent jusqu'à la connaissance des cigares, des fromages, des chocolats, des cafés, des thés et même des eaux minérales. Bien sûr, les spiritueux et les bières sont du lot. Je ne prétends pas maîtriser toutes ces jouissances et embuches du diable, quoique je leur ai voué mon âme, mais je vous propose une incursion d'arrière-scène sur les produits distillés et fermentés autres que le vin, lui-même fermenté, mais qui, dans sa version distillée, devient un spiritueux bien connu.

En rédigeant cette chronique, je me suis aperçu que j'en avais trop à partager. J'ai donc scindé l'article en deux. Une première partie, plus technique, où j'aborde les débuts de la distillation tout en vous révélant mes recettes de cocktails avec des boissons d'origines anciennes. La seconde partie, dans le prochain numéro, décrira les dessous des spiritueux populaires et mes recettes, adaptées, éprouvées et garantissant plaisir et bonheur.

Rappel amical

Chacune de mes chroniques s'adresse essentiellement à ceux qui aiment découvrir et apprendre. Elle ne vise pas la promotion et surtout pas la surconsommation d'alcool. Gardons l'alcool comme un plaisir et non une évasion. Le plaisir est dans la qualité… non la quantité.

Partie 1
Distillation
D'abord une goutte de théorie

Tous vins et bières sont issus de la fermentation des sucres contenus dans leurs matières premières et des levures, naturelles ou chimiques. Les levures dévorent alors le sucre pour le transformer en alcool et en gaz carbonique. Les saveurs et arômes sont contenus dans ces ingrédients de bases et/ou aromates ajoutés. Il est ainsi plutôt rare d'obtenir un degré d'alcool supérieur à 15 %.

Pour obtenir un degré d'alcool supérieur avec le produit de fermentation, il faut avoir recours à la distillation. Donc aucun alcool fort sans ces deux étapes. Par exemple, pour le rhum, on appelle « vin de canne» le produit de fermentation de la canne à sucre, qui titre autour de 6 % d'alcool. Pour le whisky, on crée une sorte de bière, par la fermentation d'orge maltée, qui titre autour de 9 %. Pour le cognac ou l'armagnac, on conçoit un vin très acide et sec, à partir des cépages Ugni blanc, Colombard et/ou Folle blanche. Puis, on procède à la distillation pour en venir à des spiritueux présentant de 50 % à 96 % d'alcool, selon le mode traditionnel ou moderne et le nombre de repasses.

Mais qu'en est-il de la distillation même ?

La distillation pourrait avoir connu ses débuts en Mésopotamie (Moyen-Orient) ou en Chine, quelques millénaires avant notre ère. On utilisait alors des instruments rudimentaires qui permettaient de distiller des plantes aromatiques ou des huiles essentielles, aux vertus médicinales. Les spiritueux sont inventés beaucoup plus tard.

La technique s'est répandue sur le pourtour méditerranéen, chez les Égyptiens, les Grecs et les Romains. Même Aristote (philosophe grec, 384-322 avant notre ère) décrit la distillation de l'eau de mer, comme premier procédé de désalinisation.

Le procédé est ensuite développé par les alchimistes arabes, à des fins thérapeutiques et esthétiques. Du parfum, des onguents ou des poudres étaient ainsi élaborés grâce à cette technique, dont le khôl (utilisé aujourd'hui pour souligner le contour des yeux), cette poudre minérale autrefois composée de sulfure de plomb et qui donnera le mot al-khôl au Moyen Âge, lorsque les arabes maîtriseront la distillation du vin.

Au Moyen-âge, les moines chrétiens aussi s'en servent comme un « art de l'élixir salutaire », à usage médicinal et religieux. Ainsi est né, entre autres, la Bénédictine, spiritueux très aromatique, à base de miel et de vingt-sept épices et plantes dont le genièvre, la myrrhe, le safran, le macis, la fleur de sapin, l'aloès, l'arnica, la mélisse, le thé, le thym, la coriandre, la girofle, le citron, la vanille, le zeste d'orange, les baies rouges, la cannelle et la noix de muscade. SAQ 24174. L'inscription sur la bouteille « D.O.M » tient pour « Deo Optimo Maximo », en latin pour : « À Dieu, le meilleur, le plus grand ».

Cocktail de Luc : J'adore, sur glace, en mixer 1 1/2 once, tout simplement avec le Ginger Beer de Fever Tree, le jus d'une lime et je complète le verre avec de l'eau minérale. Si trop amer, une goutte de sirop d'érable équilibrera le tout.

La Chartreuse, au même titre, des moines liquoristes du monastère de la Grande-Chartreuse (ordre fondé en 1084), qui se nommait jadis Élixir Végétal de la Grande Chartreuse, ou encore « liqueur de santé », est un alcool de vin aromatisé de 130 plantes, dont la recette, encore aujourd'hui, est connue de seulement 3 moines, dont chacun ne connaît que les 2/3. Il est donc impossible pour un seul moine de composer cette liqueur. La recette n'est pas soumise à un brevet (qui pourrait expirer) et peut donc être gardée secrète. SAQ 12365365. Elle vient de couleur verte (à 55 %) et jaune (45 %). On la dit un efficace casse-grippe (non testé à cette fin par votre chroniqueur !?!?).

Cocktail de Luc : Plutôt puissante cette liqueur. Sur glace, j'aime bien la modérer avec 2 parts de vodka pour 1 part de Chartreuse, le Tonic Fever Tree, une goutte de miel et agrémenté de feuilles de menthe, pour un goût de frais. Aussi, verser tout simplement dans un thé vert, on en prend plein les sinus !

L'outil de la distillation : l'alambic

Ce très bel instrument est généralement constitué de cuivre; meilleur matériau pour assurer la qualité du produit final.

Pour retirer l'alcool du produit de fermentation, à partir de l'alambic, il faut le chauffer à un peu plus de 80°C, mais en deçà des 100°C, pour éviter à son eau de bouillir. Les vapeurs d'alcool, plus légères, vont alors se dégager et se rendre dans la partie supérieure de la bouilloire, soit le chapiteau, pour ensuite parcourir un serpentin baignant dans un liquide réfrigérant. Ce refroidissement engendre une condensation et la création d'un liquide riche en alcool, le distillat.

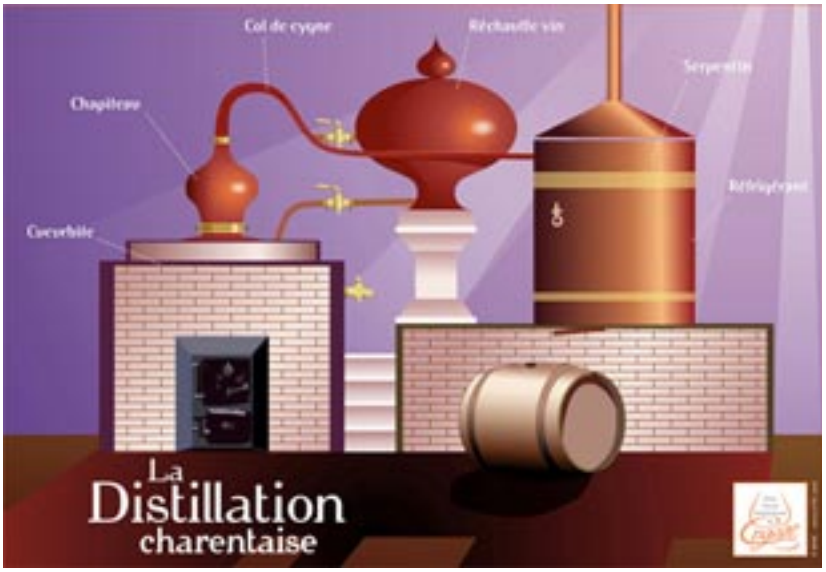

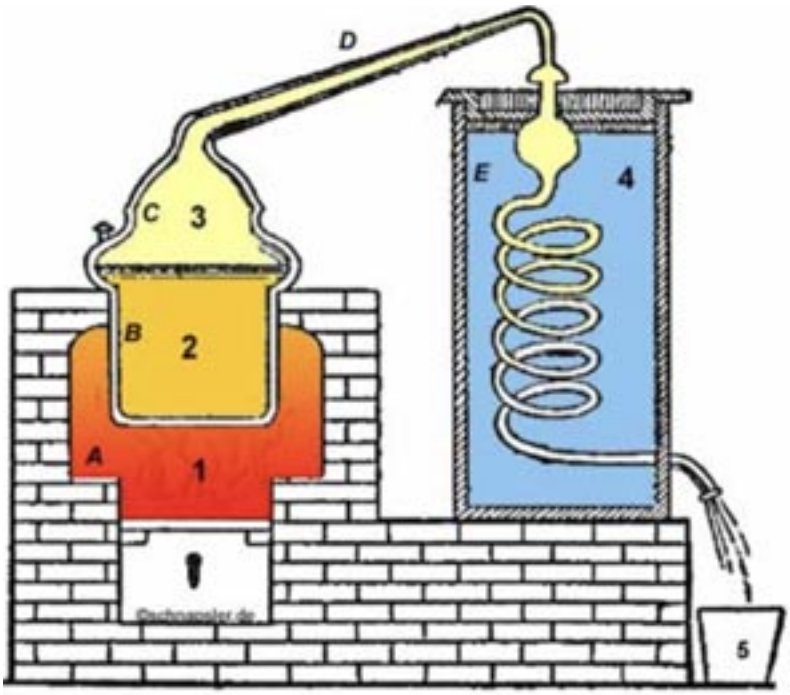

Le distillat peut être à nouveau distillé. Le nombre de distillations (3 et plus, dans certains cas) permet de raffiner et d'augmenter le degré d'alcool, d'améliorer sa capacité de vieillissement et la qualité de son rendu en bouche.

On peut regrouper les alambics en deux grandes familles; soit traditionnelle (pot still) à feu nu et modernes (patent still), à distillation en continu. Les spiritueux issus d'alambics traditionnels ont un degré d'alcool plus bas (55 à 70 %) et sont bus pour eux-mêmes, tels les whiskeys, cognacs ou armagnacs. La portion de 30 à 45 %, qui n'est pas de l'alcool, renferme les arômes de la matière première. Pour les alcools obtenus de façon moderne ou industrielle, ce sont des spiritueux à degré très élevé, jusqu'à 96 %, et qui s'élaborent aux dépens des substances aromatiques. Il s'agit ici des vodkas, gins, schnaps et alcools au goût plus neutre, mais auxquels on peut ajouter des aromates et de l'eau, pour abaisser le taux d'alcool au niveau voulu (autour de 40 %).

Distillation multiple

On parle souvent de double, de triple distillation et même plus. Ces distillations ont pour but d'affiner l'alcool et d'en éliminer les matières volatiles ou lourdes (non désirables), en têtes de chauffe (dès les 1res minutes) et en queues de chauffe (à la fin), ainsi que tout excès d'eau pour ne garder que ce qu'on appelle, romantiquement, le cœur de chauffe. Ce cœur peut ne représenter que 10 % de l'alcool total, selon les matières premières et la qualité de la fermentation.

Ainsi, certaines vodkas sont distillées plus de six fois. En Irlande, les whiskeys connaissent une triple distillation avant d'être vieillis en fûts. Les whiskies écossais, le rhum, la tequila et le cognac peuvent en compter, généralement, deux. Les bourbons, aux États-Unis, ne subissent qu'une seule distillation.

On se laisse donc sur ce suspens des spiritueux qui ont pris naissance il y a plusieurs siècles, mais encore populaires aujourd'hui et qui seront abordés dans le prochain numéro. D'ici là, buvons par plaisir, non par nécessité !

Bibliographie

Blogue alcools-vivant.com

http://www.devenir-distillateur.com/blog/technique-de-distillation-des-alcools/

https://www.arboschwin.com/index.php?page=disti_princip

Bureau National Interprofessionnel du Cognac.
https://www.cognac.fr

L'alambic, ou la recherche de la substantifique moelle.
https://pleasespeakeasy.fr/alambic-ou-la-recherche-de-la-substantifique-moelle

https://privatewhiskysociety.com/accueil/tout-savoir/encyclopedie

https://nautilusbar.uk/blog/the-gimlet-history-and-recipe

PROGRAMME D'AIDE

Cher(e) ami(e) retraité(e), si tu crois
souffrir d'un problème d'alcool, de jeux, de médicament, de drogue ou de
dépendance affective et que cela affecte ta vie personnelle ou familiale,
une solution s'offre à toi. Informe-toi.
Alain Renaud 514-267-9969

Je me sens seul (e)...

Depuis la retraite, je me sens seul(e) et je m'ennuie. La solitude et l'isolement sont de grands maux pour certains d'entre nous. Alors, participer à des activités et rencontrer d'autres personnes égayeront notre présent, redonnera un nouveau sens à notre vie et nous éloignera ainsi de toute fuite artificielle.

Reconnaître et prévenir l'exploitation financière

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet suivant : desjardins.com/abus-financiers
ou communiquez avec votre caisse pour obtenir du soutien.

4210 rue Garand,
Laval (Québec) H7L 5Z6
T 450 975-8583

Desjardins
Caisse des employés de Ville de Laval

L'ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL
AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Date : _____

Nom : _____ Prénom _____

Nouvelle adresse : _____
(appartement) (no. civique) (rue)

Ville : _____ Province : _____ Pays : _____

Code postal : _____ Téléphone : (_____) _____ - _____ Poste : _____

Adresse courriel : _____ l'adresse courriel est importante pour nos communications futures

Ancien Service : _____ No. d'employé : _____

Groupe d'employés (cadre, col bleu, col blanc, etc.) _____

Note : Toutes les informations sont pour l'usage de l'AERVL seulement et ne seront transmises à aucun autre organisme.

Nous faire parvenir vos informations par courriel : aervl@videotron.ca ou par la poste :

L'Association des employés retraités de la Ville de Laval
3235, Saint-Martin Est,
Laval (Québec) H7E 5G8
Courriel : info@aervl.com

De plus, vous devez faire parvenir vos changements au comité de retraite :
Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval
3310, des Châteaux, Laval, Québec H7V 0B8

Découpez ici

Programme privilèges groupe exclusif aux membres de l'Association des employés retraités de la Ville de Laval

GPL Gallagher assurance vous offre des avantages distinctifs pour vos assurances personnelles :

- Protection responsabilité civile exclusive de 3 000 000 $
- Des rabais exclusifs
- Possibilité de franchises à 0 $ sur vos contrats d'assurance automobile et habitation

De plus, en combinant vos assurances automobile et habitation, **GPL Gallagher assurance** vous offre :

- Une protection de 15 000 $* pour les dégâts d'eau gratuitement
- 5 000 $ de frais juridiques

Contactez-nous dès maintenant pour obtenir une soumission. Vous économiserez en plus de bonifier vos protections d'assurance !

*Certaines conditions peuvent s'appliquer.

450 978-4446
gplassurance.com

ICPEI

Gallagher GPL

---

514 595-1500 | yveslegare.com

CIMETIÈRE PRÈS DU FLEUVE
2750, boul. Marie-Victorin, Longueuil (QC) J4G 1P5

CIMETIÈRE PAPINEAU
33, rue Principale, Laval (QC) H7X 3V5

CENTRE COMMÉMORATIF DU RUISSEAU
45, rue Principale, Laval (QC) H7X 3V5

Avec vous

- 1350, autoroute 13, **Laval** (QC) H7X 3W9
- 7200, boul. Newman, **LaSalle** (QC) H8N 1X2
- 6130, boul. Louis-H.-Lafontaine, **Anjou** (QC) H1M 1S8
- 14370, boul. Pierrefonds, **Pierrefonds** (QC) H9H 4R7
- 123, boul. Maple, **Châteauguay** (QC) J6J 3P9
- 2750, boul. Marie-Victorin, **Longueuil** (QC) J4G 1P5

Desjardins
Caisse des employés de Ville de Laval

Richard Lauzon

Directeur général

Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

4210, rue Garand
Laval (Québec) H7L 5Z6

450 975-8583, poste 7229229

desjardins.com/caissevilledelaval

richard.j.lauzon@desjardins.com

Wilfrid PASTA BAR

Restaurant - Traiteur

1974, boul. Le Corbusier
Laval • Québec • H7S 2K1

Tél.: 450.973.9131
info@wilfridpastabar.com

www.wilfridpastabar.com

JMA Diagnostics

Tests sanguins
Holter
Urines
ECG
MAPA
+

Prélèvements/analyses en laboratoire privé

Rendez-vous rapide
Résultats rapides
Remboursé par les assurances

450.622.4556
514.370.8556

info@jmadiagnostics.com